
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Hubert-Joseph Gerain, propriétaire à Bourseigne-Neuve.

MESSIEURS,

Il résulte des pièces du dossier : 1° que le sollicitant est né à Vieux-Wallerand (France), le 1^{er} janvier 1791 ; 2° qu'il habite la commune de Bourseigne-Neuve, depuis le mois de septembre 1816, et qu'il a continué d'y résider jusqu'à ce jour ; 3° qu'il a épousé une Belge avec laquelle il a procréé cinq enfants ; 4° qu'il a tenu constamment une conduite propre à lui assurer l'estime et la confiance de ses concitoyens, et qu'il est doué d'un caractère qui le rend recommandable à tous égards.

Les autorités consultées estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
